

## Bulletin Communal

### les Grands Dossiers



### Actions de la Municipalité



### Vie locale



### Culture et loisirs



### Vie Pratique



# Sommaire



<b>Le Mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Les grands dossier</b>	<b>4-5</b>
Agence Postale	4
IGV	5
<b>Actions de la municipalité</b>	<b>6-13</b>
Budget 2010	6-7
Bâtiment	8-9
Urbanisme	10
Voirie	11
Communication	12
Infos diverses	13
<b>Vie locale</b>	<b>14-19</b>
Ecole	14-15
Associations	16-19
<b>Culture et loisirs</b>	<b>20-25</b>
Bibliothèque	20
Musée	21
Si Clérac m'était conté	22-25
<b>Vie Pratique</b>	<b>26-31</b>
Agenda	26-28
Recettes	29
Jardinage	30
Etat civil	30
Numéros utiles	31

---

Directeur de la publication : Guy Pasquet  
Rédacteur en chef : Dominique Maurel  
Impression : Imprimerie Robert - 17500 Pons  
N°Dépôt légal : 962  
Conception graphique, photos : Gaëlle Texier (gltextier@gmail.com)

# Le Mot du Maire



Chères Cléracaises,  
Chers Cléracais,

*Vous allez prendre connaissance du 17<sup>ème</sup> bulletin communal de CLERAC, édition de juin 2010. Vous noterez quelques changements dans la présentation qui n'affectent pas les rubriques traditionnelles que vous avez l'habitude de consulter.*

*Dès aujourd'hui, je peux vous annoncer la mise en ligne, courant juin, du site Internet officiel de notre Commune ([www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)). Il viendra compléter, en temps réel, l'information semestrielle donnée dans ce journal.*

*Nous espérons que cet outil informatique complémentaire à l'affichage sur panneau lumineux, installé depuis quelques mois place de la Mairie, permettra une meilleure communication entre les élus locaux et leurs concitoyens. Mon équipe et moi-même sommes très attachés à cette démarche et quelquefois déçus de l'absence de nos administrés lors de réunions d'informations que nous organisons. C'est le cas de la réunion publique du 16 avril dernier où seulement 80 personnes étaient présentes. Nous espérons dans le futur rassembler « plus large », notamment les nouveaux arrivants sur notre Commune.*

*La vie associative est un bon vecteur de la communication. Les Associations ont toutes besoin de bénévoles notamment de jeunes. Je suis persuadé que certains, parmi vous, possèdent en eux-mêmes ce besoin de se mettre quelques heures au service de la Collectivité. Déclarez-vous à nos présidents d'associations locales, et si vous avez des idées : venez me voir !!!...*

*Depuis la dernière édition de notre bulletin en Décembre 2009, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux exploitants de notre Epicerie-Tabac-Presses : Monsieur et Madame RAVET, successeurs de Monsieur et Madame FOUCAUD à qui nous souhaitons une excellente retraite bien méritée. Ils exercent provisoirement dans les mêmes lieux, en attente du nouveau « Multiservices » dont l'ouverture est prévue à la fin de l'année 2010, place de la Gaîté.*

*Le maintien des commerces locaux est difficile et ils ne peuvent vivre qu'avec vous. Je vous saurais gré de leur rendre visite, car il est important, pour une frange de notre population, que ces établissements de proximité existent. Bonne chance à eux.*

*Un autre changement important est depuis début juin, l'ouverture de l'Agence Postale Communale qui remplacera l'ancien Bureau Annexe de La POSTE. (voir article à la page 4)*

*Le second semestre 2010 sera chargé en travaux (Multiservices, Hôtel, restructuration de l'école maternelle).*

*Du travail lourd pour l'équipe, mais nous aurons plaisir de le commencer, avec vous, dans la joie le 10 Juillet prochain lors de la 20<sup>ème</sup> Fête Plein Air avec les BINUCHARDS.*

Cordialement à tous.

Le Maire : Guy PASQUET

## Agence postale

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2010, le bureau annexe de la Poste de Clérac deviendra Agence Postale Communale. Le service sera assuré par un gérant, employé appointé par la Collectivité, avec une participation de la Poste.

Comment est-on arrivé à cette situation ?

En 2001, le désengagement de la Poste dans le secteur rural commençait à naître. Elle décidait, unilatéralement, de transformer les deux bureaux principaux de Cercoux et de Clérac en bureaux annexes rattachés à Montguyon. Une importante manifestation (environ 500 personnes) était organisée à Cercoux le 15 Décembre 2001. Son but : défendre le service public en milieu rural. La pression exercée, à la fois par les élus et la population, prorogea le délai d'application de cette décision jusqu'en 2005.

A cette époque, Monsieur BOURDIN, alors receveur à Clérac, est nommé Conseiller financier à Montguyon. Madame CHARLES devient responsable du bureau, et en même temps, les heures d'ouverture de l'établissement diminuent sensiblement, notamment l'après-midi. La promesse faite de voir une permanence du Conseiller financier n'est pas tenue.

Début 2009, Madame CHARLES nous quitte (conséquence d'une restructuration locale au niveau du personnel guichet) et le receveur de Cercoux, Monsieur MINVIELLE, doit assurer le fonctionnement des 2 bureaux annexes, ce qui entraîne une diminution d'horaires d'ouverture sur les deux communes. (matin : Cercoux, a.m : Clérac)

Depuis quelques mois, la situation s'est aggravée. Monsieur MINVIELLE partant à la retraite n'est pas remplacé et les ouvertures du bureau se font « au gré du vent », vous avez pu le constater.

C'est pour cela que, comme la Commune de Cercoux, l'équipe municipale, contrainte et forcée, a décidé de créer son Agence Postale Communale, afin de ne pas perdre définitivement un service indispensable à sa population.

### Heures d'ouverture :

Lundi	13h30 – 16h00
Mardi	13h30 – 16h00
Mercredi	13h00 – 16h00
Jeudi	13h30 – 16h00
Vendredi	13h30 – 16h00
Samedi	9h00 – 12h00

Le recrutement a été réalisé par une Commission Communale composée du Maire et de ses Adjoints. Nous avons privilégié les personnes habitant sur la Commune. Sur les 9 candidats, 2 ont été sélectionnés sur leur CV et reçus par Monsieur le Maire et le Directeur Terrain Montguyon de la POSTE.

Madame Marie-Line GORDO a été recrutée, a suivi une formation et effectué un stage en entreprise. Elle est à votre disposition dans les lieux habituels à compter du 01 juin 2010, aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus.





## **ligne à Grande Vitesse LGV SEA**

Consulter le dossier de presse : Mobilisation générale et création du « Guichet Unique » sur le site internet de la commune [www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr), dans la rubrique « Economie », les « Grands dossiers ».

Après la phase de déboisement devant permettre le diagnostic archéologique sur les zones forestières, les travaux des deux phases situées sur la commune de Clérac ont commencé (PK 82 à 86,5 le 07/06/2010 et PK 86,5 à 91,5 le 14/06/2010).

Ces travaux d'archéologie dureront environ 2 mois et seront effectués par l'INRAP (Institut National des Recherches Archéologiques Préventives). Ils s'effectueront sur les terrains libérés pour procéder aux sondages archéologiques prévus.

Modes opératoires :

Il s'agit de tranchées réalisées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet. Les tranchées font de 20 m à plusieurs centaines de mètres. La profondeur peut varier de 30 à 70 cm. Elles sont rebouchées dans un délai maximum de deux semaines.

L'équipe encadrante de l'INRAP :

Pour répondre efficacement à l'accroissement d'activité engendré par les diagnostics archéologiques sur ce grand chantier, l'INRAP mettra sur le terrain 200 archéologues pour un total de 15 000 journées de travail avec un budget estimatif de 5 millions d'euros acquitté par RFF.

Comme vous le savez, RFF a désigné VINCI comme concessionnaire pressenti. Ce groupe doit avoir l'attribution du marché dans le courant du mois de juin 2010. L'arrêté définitif doit intervenir avant la fin de l'année, VINCI deviendra dès l'attribution notre interlocuteur privilégié. Avant le commencement des travaux courant 2011, l'étude détaillée du projet devra être réalisée en tenant compte des engagements communaux et des engagements de l'Etat qui sont des documents contractuels.

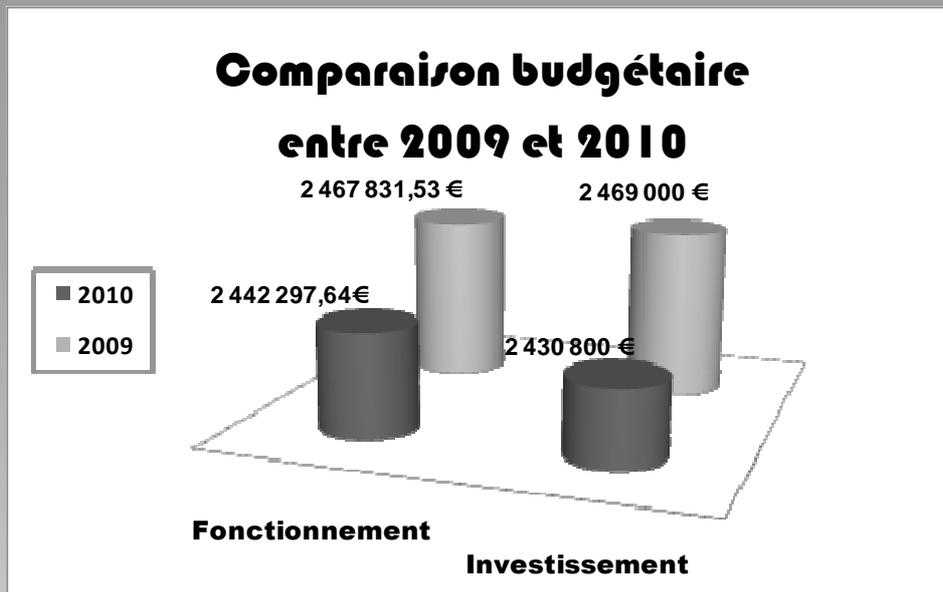
Une réunion préparatoire a eu lieu le 21 juin à Poitiers rassemblant l'ensemble des collectivités concernées par le tracé de ce projet et par son financement. Les parlementaires, les chambres consulaires. Les élus des communes y ont été conviés.

En ce qui concerne la préparation de notre territoire à l'arrivée de ce grand chantier, nous vous avons donné dans notre numéro 16 (page 4) l'organisation mise en place par le Conseil général, les élus des communes traversées et la Communauté de Communes de Haute Saintonge. Un forum d'information a eu lieu le 29 avril 2010 à Montguyon. Il était destiné à rassembler, recenser, fédérer tous ceux qui pourraient être intéressés par la LGV, du demandeur d'emploi, aux entreprises locales en passant par ceux qui se posent diverses questions sur les opportunités offertes par le chantier. Le forum a accueilli 800 personnes, ce qui est un succès : des entreprises locales, des demandeurs d'emploi, des restaurateurs, des entreprises de service, des propriétaires d'hébergement de plein air, d'appartements, de gîtes ou de chambres à louer...

Un potentiel que nous avons recensé et a été inscrit dans nos différentes banques de données que nous proposerons au concessionnaire lors de nos premières prises de contact.

# Actions de la commune

**Budget global : 4 394 346, 64 €**



## les principaux projets d'investissement en 2010

### BÂTIMENT

HLM (acquisition et travaux)	525 000 €
Création d'un hôtel	399 500 €
Création d'une épicerie	335 000 €
Gîte rural	150 000 €
Restructuration de la cantine	100 000 €
Groupe scolaire	95 000 €

### URBANISME

Aménagement rue de Lesné	200 000 €
Restructuration cimetière	50 000 €
Aménagement place de la Mairie	20 000 €

### VOIRIE

Chemin rural Charraud	70 000 €
Voirie	69 000 €
Traversée du bourg	16 400 €

### COMMUNICATION

Site internet	5 000 €
---------------	---------

### DIVERS

Divers acquisitions	102 400 €
---------------------	-----------

## Détails des produits fiscaux

### Taux d'imposition pour l'année 2010

	National (%)	Départemental (%)	Commune (%)	Résultat (€)
Habitation	14,97	12,25	6,92	52 606
Foncière (bâti)	19,32	24,39	9,12	87 871
Foncière (non bâti)	45,50	49,99	36,64	14 033
<b>Total</b>				<b>154 510</b>

Les taux communaux pour l'année 2010 restent inchangés

## Extrait du budget 2010

**Fonctionnement 2010 : 2 442 297. 64 €**

Recettes		Dépenses	
Excédent 2009 reporté	839 939, 14 €	Imprévues	45 592, 00 €
Atténuation des charges	26 000, 00 €	Charges financières (emprunts)	10 360, 00 €
Revenus des immeubles	94 000, 00 €	Autres charges de gestion courante	89 500, 00 €
Dotation et subventions	206 145, 00 €	Charges personnel	337 700, 00 €
Impôts et taxes	591 751, 00 €	Charges à caractère général	1 225 813, 73 €
Produits des services (dont SOTRIVAL)	558 100, 00 €	Virement de la section investissement	732 331, 91 €
Produits financiers	126 362, 50 €	Charges exceptionnelles	1 000, 00 €

**Investissement 2010 : 2 430 800. 00 €**

Recettes		Dépenses	
Excédent 2009 reporté	334 684, 91 €	Imprévues	5 000, 00 €
Subventions	189 768, 00 €	Remboursement des emprunts	43 000, 00 €
Dot. et fonds divers et réserves	1 160 735, 18 €	Equipement	2 382 800, 00 €
Virement de la section fonctionnement	732 331, 91 €		
Emprunts et dettes assimilées	13 280, 00 €		

# Actions de la commune



## Restaurant - Hotel

Le dossier a été confié au Cabinet Archi Textures (17120 COZES).  
Suite à l'appel d'offres, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot n°1	démolitions, maçonnerie	SARL BRAUD	17270 CLERAC
Lot n°2	traitement insecticide	SUBLIMM	17600 PISANY
Lot n°3	menuiseries int et ext	Gilles FERRE	17500 ALLAS CHAMPAGNE
Lot n°4	plâtrerie – isolation	Gilles FERRE	17500 ALLAS CHAMPAGNE
Lot n°5	plomberie – chauffage	Ent DUPRE	17101 SAINTES
Lot n°6	électricité	AEL	17270 MONTGUYON
Lot n°7	chape liquide	Ent BALOUT	17501 JONZAC
Lot n°8	peinture, revêtements sols et murs	SAS MARRAUD	17130 MONTENDRE
Lot n°9	meublier	Infructueux	
Lot n°10	téléphonie – télévision	Domo Protect	17100 SAINTES

Le démarrage des travaux est prévu au 01.06.2010. La livraison du chantier au 01.12.2010

## Epicerie

Le dossier a été confié au Cabinet d'architecture C+M – 17500 JONZAC-

L'appel d'offres a été lancé, le choix des entreprises se fera prochainement.

Le démarrage des travaux est prévu au 21.06.2010 pour une livraison du chantier au 31.12.2010

## Maternelle

Le dossier a été confié à Mr BORDELAIS – architecte – 17270 Montguyon

Une consultation d'entreprises a été lancée en prévision des travaux de rénovation de l'école maternelle. La réalisation de ces travaux se fera pendant les vacances scolaires.

## Restaurant scolaire

Suite aux remarques des services vétérinaires de la Charente Maritime, Monsieur DUPRE, responsable du dossier, a présenté un projet de transformation des locaux qui a été accepté .

Ce projet englobera le transfert de la chaufferie existante dans un agrandissement à construire.

Monsieur DUPRE propose donc de faire étudier par la société Abaque l'éventualité d'un chauffage au bois (granulés) du groupe école/mairie.

## Économie d'énergie - Énergies renouvelables

A l'heure actuelle, nous sommes obligés de faire un choix :

- Ou bien continuer d'utiliser les énergies fossiles (gaz – pétrole) provenant de pays dont des dirigeants politiquement instables ou versatiles peuvent à chaque instant arrêter les livraisons et augmenter considérablement les prix ;
- Ou bien s'intéresser aux énergies appelées renouvelables (soleil – vent – eau – bois) provenant de notre région ou de pays stables.

L'équipe Municipale de Clérac consciente que dans les prochaines années, les économies d'énergie (en utilisant des énergies renouvelables) deviendront une nécessité, s'est adressée au bureau ABAQUE, spécialiste en ingénierie thermique et des fluides, pour effectuer un bilan énergétique des principaux bâtiments communaux. Il s'agit du bâtiment HLM B, de l'ensemble Mairie Écoles, de la Salle des Fêtes, des vestiaires du Stade ainsi que de l'hôtel-restaurant.

Dans un premier temps, le bureau ABAQUE a fait un inventaire de tous les aménagements et améliorations susceptibles de diminuer la consommation d'énergie.

Les principales préconisations consistent à :

- isoler les murs et les combles,
- poser de nouvelles portes et fenêtres,
- remplacer les appareils de chauffage vétustes par des appareils plus performants.

Ces premières recommandations permettent d'abaisser de 30 à 40 % la quantité d'énergie consommée.

Dans un deuxième temps, pour certains bâtiments, en particulier l'ensemble Mairie – Écoles qui est une unité sensible et énergivore, après les préconisations d'isolation, un changement de combustible est à l'étude.

L'aménagement de la cuisine scolaire a été demandé par les services vétérinaires qui ne tolèrent plus la présence de la chaudière dans cet espace. Ceci nous oblige à prévoir une nouvelle installation de chauffage qui tient compte des contraintes économiques et environnementales des prochaines années.

Les expériences de la municipalité de Chevanceaux et de communes de la région d'Aubeterre, qui ont fait le choix de la filière : granulés bois énergie, sont des plus intéressantes d'autant que les visites de leurs installations et l'examen des coûts de production de l'énergie produite sont convaincants et rassurants.

Ce choix mérite une réflexion.

Concernant l'hôtel restaurant, avec les travaux d'aménagement des sept chambres, l'installation de panneaux solaires thermiques a été possible ce qui entraînera un abaissement du coût de production de l'eau chaude pour la clientèle.

Voici présentée les premières mesures prises pour diminuer la facture énergétique des bâtiments communaux.

Il faut aussi dire que l'aménagement des locaux existants, dispersés et parfois anciens ne permet pas d'atteindre tous les objectifs espérés.

Bureau ABAQUE  
21 rue Alphonse de Saintonge  
17 000 LA ROCHELLE – LA PALICE

## Aménagements place de la Mairie

Les travaux de finition s'achèvent peu à peu, à savoir :

-réalisation des 3 escaliers en pierre de taille massive permettant d'accéder à la salle des mariages, à la salle informatique et à l'école.

-réalisation de la végétalisation devant la façade de la Mairie

De plus, suite à la détérioration rapide de nombreux joints de pavés, l'Entreprise Colas s'est engagée à réaliser la réfection de l'ensemble de ces joints abimés.



## Cimetière

Les travaux de reprise de concessions sont terminés (reprise de 55 concessions).

Les noms des personnes déplacées dans l'ossuaire communal, ont été inscrits dans un registre tenu par la mairie.

Nous étudions actuellement des projets de columbarium (5 cases) et de jardin du souvenir avec une rocaille de dispersion des cendres.

La concession Geneuil (n°4 –carré1) est entrée au patrimoine communal pour sa stèle sculptée et nous envisageons de rénover et transférer la stèle de la concession Persick (n°7 – carré 4 - à l'origine d'AGS) au jardin des souvenirs.



## Les prochains travaux

Pour réaliser les différents chantiers de voirie un maître d'œuvre vient d'être choisi après appel d'offre. Le cabinet AZIMUT a été choisi pour diriger les travaux de la deuxième tranche de la rue de Lesné, en harmonie avec la première tranche. Parallèlement, la mise en place de bordures trottoirs et l'aménagement d'un espace de retournement au lotissement des Prés de Réaux sera finalisé par la pose d'un enrobé pour la voirie et de quelques arbustes pour le décor.

La place de la Gaîté devenant le parking commercial de la commune et pour éviter un stationnement anarchique, un réaménagement s'impose afin d'accroître le nombre de place de stationnement sans pour autant augmenter l'espace bitumé. Une étude est en cours, l'esquisse sera présentée au conseil municipal et après validation les travaux pourraient avoir lieu vers la fin de l'année.

Pour finir, avec beaucoup de retard, le nettoyage des fossés de Bezias à Berdot via Réservat est programmé.

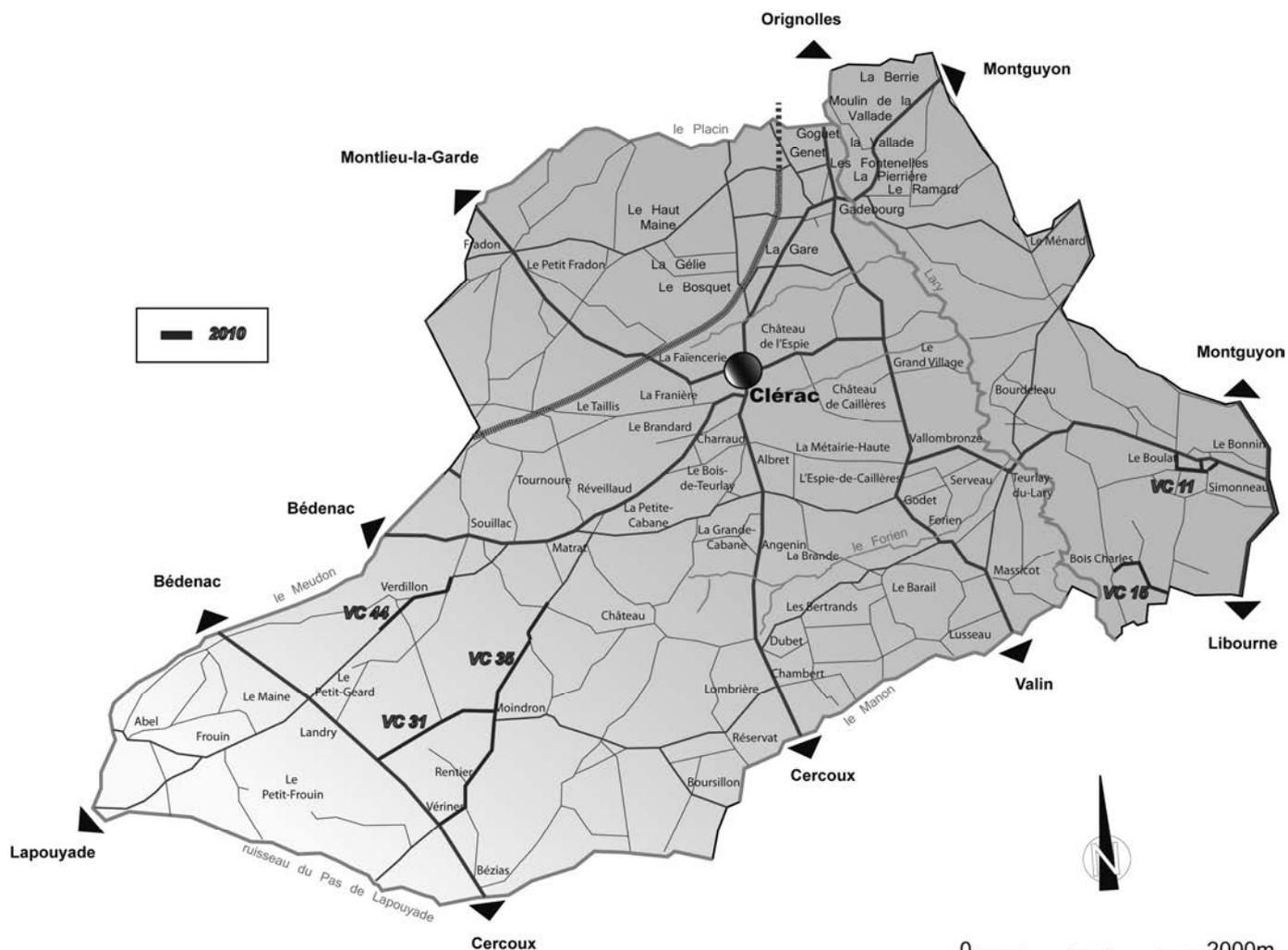
## Elargissement du VC 40 au lieu-dit Charraud

En prévision de l'élargissement de ce chemin, la commune prendra à sa charge la démolition partielle du hangar de Monsieur SOULARD.

L'Entreprise THIBAUD a été retenue pour la réalisation de ces travaux qui devraient être réalisés avant l'été.

## Carte de localisation des travaux

Les prochains travaux de voirie qui seront réalisés au cours de cette année 2010 sont des modifications du revêtement avec exécution d'un enduit de type GLG pour les voies communales VC 11; VC 15 (curage des fossés); VC 31; VC 35; VC 44. (Voir carte ci-dessous)



0 2000m

**www.ville-clerac.fr**

Afin de compléter ses outils de communication (panneau électronique et bulletin communal), la commune de Clérac a mis en ligne le 1<sup>er</sup> juin son site web à l'adresse suivante : [www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr).

Mis à jour régulièrement, vous y retrouverez toutes les informations pratiques, un agenda complet des manifestations et toutes les actualités marquantes. Il complète de manière significative les informations disponibles dans le bulletin municipal semestriel.

Ce site permet de faire la lumière et d'ouvrir sur le monde Clérac et ses activités, grâce à un lot de rubriques complet.

Le site traite de l'histoire de la commune, présente des photographies anciennes et actuelles, l'équipe municipale, des annuaires, des cartes de localisation, et toutes les informations nécessaires aux riverains, mais aussi aux touristes.

On y traite de l'activité culturelle, économique, politique, associative, et des loisirs. Le site est dès à présent la vitrine de la commune.

Sa traduction en anglais (cliquer sur le petit drapeau en haut à droite) permettra sans nul doute de toucher un public étranger, en vue de leur faire connaître la commune et de les inciter à la visiter.



Un formulaire de contact vous permet dès à présent de poser vos questions ou nous faire part de vos remarques (rubrique contact), afin de faire évoluer le site dans le futur, et de faciliter encore davantage les contacts avec la mairie et vos élus.

Le site sera complémentaire du site internet du musée de la commune, auquel il renvoie. Il permet également d'accéder, en un clic, à une multitude de liens qui permettront de faciliter vos démarches administratives.

Le site a été créé et développé conjointement par l'agence informatique DSI et une webmistress recrutée pour cette mission, Gaëlle Texier.

A bientôt sur la toile et bon surf !



## Restauration de la Vierge

Depuis le 1er juin, la Vierge a repris sa place dans l'église Saint-Vivien.

Cette vierge, en bois polychromé, datant de la fin du XVème siècle, appartient au groupe de la Vierge et Saint Jean, initialement installés sur la poutre de gloire de l'église, de part et d'autre du Christ.

Lorsque nous l'avons prise, en vue de sa restauration, elle était en cours de dégradation par les insectes xylophages, petites et grosses vrillettes. Ces dégradations étaient importantes, généralisées sur l'ensemble de la pièce et responsables des principaux manques situés surtout sur la base, les profils et les épaules.

Sur de nombreuses zones le bois avait perdu ses propriétés mécaniques. La vermoulure, souvent présente sous la surface polychromée, était parfois profonde de plusieurs centimètres, créant ainsi des cavités fragilisant la pièce.

Plusieurs traitements ont été nécessaires pour redonner un bon état sanitaire à cette pièce dont :

- une désinsectisation pour enrayer l'infestation des insectes xylophages
- une consolidation du bois avec une résine thermoplastique diluée dans un mélange de solvants, puis, des bouchages pour combler les vides dus à la suppression de la vermoulure, et enfin des restitutions formelles de manques.
- une étude stratigraphique de la polychromie afin de voir si nous pouvions envisager la suppression des surpeints qui empâtent les volumes et, ainsi, nous rapprocher du caractère original de l'œuvre.
- le refixage de la polychromie adhérent mal au support.
- le nettoyage de la polychromie et du bois aux solvants et coton-tige.
- la réalisation d'une semelle compensatrice pour confirmer la stabilité de l'œuvre.
- des retouches colorées et l'application d'une couche protectrice.
- enfin un rapport d'intervention relatant toute notre démarche de



restauration, accompagné d'une documentation photographique. Ce rapport est consultable en mairie.

A gauche : l'état matériel de l'œuvre avant traitement : dégradations importantes du bois par les insectes xylophages, souvent masquées par la polychromie : vermoulure abondante, perte des propriétés mécaniques du bois, nombreux manques avec des cavités souvent très profondes.

A droite : après traitement : suppression de la vermoulure à l'aspirateur et à l'aide d'un scalpel. Consolidation du bois par imprégnation, à la seringue, du consolidant.

## Incendie – feux de végétation

Différents niveaux d'alerte sont envoyés par la préfecture en Mairie puis affichés sur les panneaux d'affichage et le panneau électronique. Nous vous demandons de consulter ces informations et vous rappelons que l'éco-buage et l'incinération sont soumis à une demande d'autorisation.

## Le livre de l'école II

(La fin de l'année scolaire 2009-2010)

### Chapitre I : De nouveaux héros ... toujours plus nombreux

L'année scolaire 2009-2010 touche à sa fin. Les élèves ont expérimenté le nouveau fonctionnement d'une école à 4 classes, ils ont ainsi cohabité en plus grand nombre dans la cour de récréation et dans le restaurant scolaire. Après un temps d'adaptation nécessaire à la mise en place des nouvelles règles de vie, tout s'est passé pour le mieux.

### Chapitre II : La conquête du monde numérique

Cette conquête se fait progressivement dans l'école : tableau blanc interactif, installation des ordinateurs des classes en réseau et connexion à Internet, mise en fonction des ordinateurs portables pour les élèves et lancement du site de l'école ; Des exploitations plus nombreuses et plus assurées sont encore souhaitables et souhaitées. Le site de l'école doit encore être enrichi et utilisé davantage. Notons que son exploitation relevant du projet d'école triennal (2008-2011), de nombreuses activités restent à construire pour les années à venir.



### Chapitre III : Les petits moments en plus ...

Cette année encore, l'équipe enseignante a souhaité impliquer les élèves dans plusieurs activités culturelles.

Les spectacles du CRRFD : « Petit concert pas ordinaire » pour les élèves de la Petite section au CM2 ; « Chocolat littéraire » pour les élèves de la Petite section au CP ; « Georges Poucet » pour les élèves du CE1 au CM2

Les interventions de l'école de musique de Haute-Saintonge à travers lesquelles les élèves de la Grande section au CM2, ont découvert 5 familles d'instruments et au terme desquelles, ils doivent assister à un concert.

Grâce à l'Association des Parents d'élèves qui a financé les sorties, chaque classe réalise cette année encore une sortie culturelle visant l'appropriation du patrimoine : « Maison de l'énergie » et « les moulins » de Jonzac pour les GS et les CP ; « la cité médiévale de Pons » pour les élèves du CE1 au CM2. Je tiens à remercier les membres de l'Association qui m'accompagnent depuis 3 années dans ce projet.

## Chapitre IV : Ceux qui nous ont aidés

Nombre d'activités sont réalisées telles que les divers goûters, calendrier de décembre en chocolat, les ateliers d'arts plastiques, les cadeaux des fêtes des Mères ou des Pères, le Projet Fédérateur mené par les élèves de la classe de CM, la réalisation des drapeaux et des fleurs pour les commémorations des armistices, les abonnements mensuels à des revues ou publications diverses, les interventions de l'école de musique de Haute Saintonge et notamment le transport pour le concert final ... Tout cela a été financé grâce aux participations des familles à la coopérative scolaire. Qu'elles en soient remerciées.

Cette année encore certaines familles ont donné du temps pour participer à la réalisation des manifestations telles que le marché de Noël, le loto et la kermesse.

Outre l'apport financier, déjà présenté ci-dessus, cette association par la bonne humeur, la disponibilité et la gentillesse de ses divers volontaires apporte un plus à la vie de l'école. Elle contribue à son



dynamisme culturel et festif. Cette année Mme Géron quittera cette association, je la remercie au nom des élèves, des parents et enseignants passé et présents pour le temps, l'énergie et l'implication personnelle qu'elle a offerts à l'école de Clérac ces dernières années.

L'équipe enseignante a renouvelé avec plaisir et satisfaction professionnelle son partenariat littéraire avec les bénévoles de la bibliothèque municipale de Clérac. Echanges et découvertes furent au rendez-

vous de ces visites bimensuelles à des bénévoles accueillantes et disponibles.

Enfin des conditions de travail confortables ont été offertes aux élèves et aux enseignants par la municipalité de Clérac, qui dans la prolongement des années passées, a su être à l'écoute des besoins : aménagement de la nouvelle classe, mise à disposition d'un employé communal supplémentaire pour aider l'enseignante de cycle 2 dans la gestion des élèves les moins autonomes, équipement informatique complété par l'inscription de l'école de Clérac dans la Plan numérique Rural.

## Epilogue : année 2010-2011

Dans l'attente des nouveaux élèves, d'un nouvel enseignant pour compléter l'équipe et avec le projet de réfection de la classe maternelle ... les élèves vont partir en vacances de façon à reprendre des forces pour démarrer une nouvelle année de scolarité.

Bonnes vacances à chacun.

La directrice de l'école primaire

## Association Syndicale Libre des Propriétaires Forestiers Cléracais

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires Forestiers Cléracais s'est tenue le 26 mars 2010 à la Salle des Associations à Clérac.

### Bilan moral

Le Président remercie les personnalités et les adhérents présents.

L'année 2009 fut marquée par des visites régulières sur les sites de travaux ainsi que par de nombreuses réunions : réunions de bureau, réunions consacrées à la LGV, réunions publiques d'information avec la municipalité, intervention lors de l'Assemblée Générale du CRPF à Clérac (présentation et historique de l'activité de l'ASL).

Toute cette activité requiert un travail administratif conséquent de la part des personnes habilitées à l'utilisation de l'informatique.

Pour les tranches 4 et 5, la méthode labour en plein et semis a fait place à la méthode labour en bandes et plantation assurant une meilleure réussite, une croissance plus rapide et un prix de revient final inférieur.

L'étude que nous poursuivons sur la plaquette forestière pourrait s'appliquer au 2<sup>ème</sup> dépressage de la 1<sup>ère</sup> tranche. L'objectif de vente de la plaquette départ bord de route tendrait à la réalisation d'une opération blanche pour ce dépressage.

### Bilan financier

La situation financière est saine, tant pour la section Fonctionnement que pour la section Investissements, avec un budget prévisionnel 2010 équilibré.

### Travaux réalisés en 2009

L'ensemble de ces travaux a représenté une dépense de 118 898 € alors que notre programme s'élevait à 104 478 €.

### Travaux prévus en 2010

Le montant des travaux prévus sur les 5 tranches et présentés en détail s'élève à 76 604 €.

### Droit d'entrée - Taxe de fonctionnement

Montants inchangés pour 2010, soit 16 € TTC pour le droit d'entrée et 4,60 € TTC par hectare pour la taxe de fonctionnement.

### Projet de régularisation pistes forestières

En dehors du périmètre d'aménagement foncier, nous envisageons, en collaboration avec la municipalité de procéder à une régularisation cadastrale impliquant la commune de Clérac, des propriétaires forestiers adhérents de l'ASL et non adhérents de l'ASL. Cette opération concerne les anciens chemins communaux de Château à Moindron et de Château au Canton du Loup auxquels se sont substituées sur le terrain 2 pistes forestières dont les tracés s'éloignent plus ou moins des anciens chemins.

Cela entraînera :

- des réunions avec les propriétaires et la municipalité,
- intervention auprès du cadastre pour procéder à des regroupements de parcelles en vue de l'attribution de nouveaux numéros,
- constitution dossier pour le géomètre nécessaire à l'établissement du document d'arpentage
- constitution dossier pour le notaire pour établissement actes multilatéraux (vente par la commune aux propriétaires concernés des tronçons des anciens chemins et vente par les propriétaires concernés à la commune des tronçons de pistes forestières).

Sauf exigences particulières de certains propriétaires, les frais de géomètre seront pris en charge par la Commune.

Les frais d'actes notariés seraient subventionnés à 80% par la Communauté de Communes, 20% restant à la charge des propriétaires.



### Reconstitution, entretien et exploitation de la forêt

Différentes photos et schémas permettent d'illustrer le cycle de vie de la forêt telle que nous l'avons prise en charge après la tempête de 1999, depuis la préparation du sol jusqu'au 2<sup>ème</sup> élagage. Cela est également l'occasion de présenter aux adhérents les méthodes appliquées et les matériels utilisés pour la réalisation des différentes phases de travaux.

### Filière bois-énergie

Le bois-énergie répond à des préoccupations très actuelles et présente de nombreux atouts.

- énergie renouvelable en quelques dizaines d'années, contrairement aux énergies fossiles
- énergie dans les moins chères par rapport à celles disponibles aujourd'hui, contribuant par ailleurs à notre indépendance énergétique.
- énergie parmi les moins polluantes.
- énergie apportant un impact positif sur l'emploi local.

Tout cela nous pousse à poursuivre une étude approfondie permettant de connaître toutes les étapes du processus, d'en évaluer les coûts et les recettes, afin de proposer une répartition équitable entre les différents intervenants.

### Election du tiers sortant

Le tiers sortant composé de MM. Raymond FURET, Frédéric POUPELAIN et Frantz BONNIN est réélu à l'unanimité.

Le syndicat se réunira courant avril pour procéder à l'élection du bureau.

### Intervention des personnalités présentes

M. PETER trace les prochaines étapes de la LGV : travaux de déboisement terminés, début des fouilles archéologiques en avril, officialisation du nom du concessionnaire le 30/03/2010, démarrage des travaux d'infrastructure à l'automne 2011.

A l'unisson avec MM. SAVIN et PASQUET, M. PETER tient à souligner la qualité des relations qui se sont nouées en particulier avec l'ASL.

### Questions diverses

Déclarations de changement de natures cadastrales : comme pour les tranches précédentes, le nécessaire a été fait auprès du cadastre pour les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> tranches.

Assurance incendie : une grande majorité des adhérents n'avait pas manifesté d'intérêt pour ce projet. Le dossier reste néanmoins toujours ouvert.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 16 heures 15.

## Amicale des Anciens Combattants

Comme à l'accoutumée, l'Amicale des anciens combattants a fêté la célébration du 8 mai 1945 devant le monument aux morts en présence d'une assistance attentive aux messages de paix énoncés par le Maire, Guy Pasquet et le président, Jean-Claude Noinin.

Les écoliers et la directrice de l'école de Clérac ont déposé des bouquets de fleurs au monument aux morts et chanté la Marseillaise. Jean-Claude Noinin, président de l'association, les a remerciés chaleureusement de leur présence en ce moment solennel. Ce fut également l'occasion de la remise du nouveau drapeau offert par la municipalité en remplacement de l'ancien qui n'avait plus très fière allure.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur Jacky Bonnin a reçu une médaille au titre de la reconnaissance de la Nation au rythme des clairons Cléracais.



## Comité des fêtes

### Résumé de la soirée choucroute

Le comité des fêtes a organisé sa première manifestation avec l'association du football le 8 mars, pour la soirée choucroute. Grande soirée Bavaroise, avec plus de 250 personnes, l'orchestre Mark Hauser Destination et ses 8 musiciens ont su donner les rythmes des Ein Prosit !!!!, avec une très bonne ambiance. La choucroute préparée par le traiteur Mr Couraud et son équipe nous a régalé une fois de plus. Une belle soirée. Merci à vous tous, et aux deux associations, ainsi qu'à notre presse locale. A renouveler sans doute avec un autre thème.

La journée pique-nique le dimanche 6 juin, cette année nous nous sommes retrouvés au Village des Bertrands et fut l'occasion de passer un moment sympa.

### Les prochaines manifestations

Bientôt la **journée plein air le 10 Juillet**. Cette année nous fêtons le 20<sup>e</sup> anniversaire, déjà vingt ans! Toutes les associations sont conviées pour réussir cet événement. Des animations sont prévues pour toutes les générations, des enfants aux grands parents, pour se défouler, jouer, et surtout rire et s'amuser. Pendant cette journée, plein d'activités : randonnée, vélo, jeu de quilles à l'ancienne, à 14h concours de pétanque, 15h lâcher de ballons, 17h animation par le groupe les Rolimax, pendant que les jambons grillent sur la broche sous l'œil attentif de nos cuiseurs Charlot et Patrice commenceront à avoir chaud.

Le soir, ambiance musicale à partir de 19h30 avec La banda Los Pocholos pour l'apéritif avec la sangria, les moules, suivi du repas concert à 21h sous chapiteau géant avec le groupe les BINUCHARDS. Pour continuer la soirée et danser avec le Podium Jacky Laurence et Disco Hit, avec de la musique pour tous.

Dés à présent n'oubliez pas de réserver votre Samedi pour faire la fête tous ensemble.

**La Fête Foraine les 3, 4, 5 septembre** : Attractions durant ces 3 jours, marché nocturne vendredi 3 avec des surprises et nos artisans commerçants pour vous restaurer; samedi 4 après midi grand prix cycliste, concours de pêche à l'étang, feu d'artifice suivi d'une soirée variété en plein air si le temps le permet avec le Groupe Tempo; vide grenier le dimanche 5 avec restauration sur place. Pendant ces trois jours manèges et animations.

Une soirée en Octobre ou Novembre est en cours de réflexion, nous vous informerons de la suite dans les mois à venir.

Le comité des fêtes vous invite à vous retrouver nombreux pour partager ensemble, des moments conviviaux et participer ainsi à la vie de notre village. A bientôt.



### Club des aînés ruraux

Le nouveau bureau est le suivant : présidente Daniele Poireau, vice présidente Henriette Courtin, trésorière Monique Paillé, secrétaire Francis Poireau, adjoint Etienne Courtin, président d'honneur Raymond Furet. Le club des aînés de Clérac a organisé avec le nouveau bureau un repas le 10 février. 55 personnes ont participé aux journées de détente, de jeux de cartes. Ces rencontres conviviales sont toujours les bienvenues pour les personnes seules. Une très agréable entente règne avec le covoiturage où chacun apporte un soutien. Ci-joint la photo du nouveau bureau, le 10 février pour 2010. Le club se retrouve le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois avec jeux et se termine autour d'un goûter offert par le club.



## US Clérac saison 2009/2010

Pour la première année en entente avec le FC du Lary, sportivement, la saison s'est bien déroulée.

### Pour les équipes seniors :

L'équipe A était engagée en 3<sup>ème</sup> division. Après une bonne moitié de saison à la deuxième place, quelques blessures et absences ont fait que l'équipe s'est essoufflée pour terminer à la 5<sup>ème</sup> place.

Les réserves, engagées en 5<sup>ème</sup> division avaient pour objectif la montée en 4<sup>ème</sup> division. Tout l'effectif, des jeunes aux plus anciens, a participé pour obtenir la 1<sup>ère</sup> place en poule C et la 2<sup>ème</sup> place en poule B synonyme de montée pour l'une des deux équipes.

Bravo à tous!

Du côté des dirigeants, plusieurs réunions de travail ont permis de finaliser la fusion des clubs US Clérac et FC du Lary pour ne former qu'un seul et unique club le C.O.S.M du Lary. On ne va pas revenir sur les problèmes administratifs rencontrés mais on va regarder l'avenir de ce nouveau club avec pour objectif la montée de l'équipe A en 2<sup>ème</sup> division. Pour cela, nous espérons le retour de joueurs cadres partis évoluer dans des clubs et équipes d'un niveau supérieur.

### Chez les jeunes :

L'équipe espoir (débutants) dirigée par Richard Coutras et Lilian Thibaud a fait trembler les filets tous les samedis. Tous ces enfants montent en catégorie supérieure la saison prochaine, félicitations à tous.

Dans le Groupement de jeunes Sud Saintonge, l'équipe des U17 qui évoluait en Promotion d'honneur au niveau régional n'a pas réalisé la saison espérée dû aux nombreuses défaites à un but d'écart. Avec seulement 5 victoires, on redescend en district. C'est dommage.

Chez les U15 en 1<sup>ère</sup> division district, l'équipe dirigée par Alain Mestreaud termine à la 3<sup>ème</sup> place. On peut avoir des regrets car cette équipe pouvait viser la 1<sup>ère</sup> place.

Pour les U13 deux équipes étaient engagées pour la 1<sup>ère</sup> phase du championnat. L'équipe A en 1<sup>ère</sup> division termine 6<sup>ème</sup> sur 8 et l'équipe B en 2<sup>ème</sup> division termine 7<sup>ème</sup>

sur 9. Pour la 2<sup>ème</sup> phase du championnat, l'équipe A en 1<sup>ère</sup> division termine 2<sup>ème</sup> sur 6 c'est donc une bonne progression et l'équipe B en 2<sup>ème</sup> division termine 3<sup>ème</sup> sur 5, elle pouvait peut-être faire mieux.

La saison 2009/2010 est terminée, pour de multiples raisons (intempéries entre autre) elle a duré bien assez longtemps.

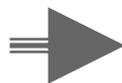
Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la saison 2010/2011.

Pour information

### la composition du nouveau bureau du C.O.S.M du Lary :

Président : Audoin Jean-Marc ; Vice-président : Jonges Guy ; vices-présidents délégués : Pomier Bernard, Demay Claude, Perles Louis ; Trésorier : Goguet Vincent ; Trésorière adjointe : Pomier Chantal ; Secrétaires : Martin Karine et Soria Lionel ; Secrétaires adjointes : Soria Danielle et Audoin Pauline ; correspondant du club : De Pian Michel, correspondante adjointe : Peyremole Nathalie, membres : De Pian Armande, Lecardeur Christian et Soulard Dominique.





## Bibliothèque Municipale

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres, **gratuits** et ouverts à tous.

**Deux** ordinateurs avec accès à **Internet** sont à votre disposition. Une participation financière de 0,15 euros par page imprimée vous sera demandée.

N'oubliez pas la **navette** : elle passe une fois par mois aux dates suivantes :

**16 juin / 15 septembre / 20 octobre / 17 novembre / 15 décembre**

pour nous apporter des documents (20 max.), n'hésitez pas à nous faire part de vos demandes.

L'animation « **Bébé lecteur** » (enfants de 9 mois à 3 ans) sera proposée **le 31 mai, 7 et 14 juin 2010** pour la 2<sup>ème</sup> session autour d'un tapis de lecture à partir de 10h30.

Si vous êtes intéressés, ou si vous voulez des renseignements, adressez-vous à la bibliothèque pendant les heures d'ouvertures.

Deux **choix thématiques** de CD :

La **Country** est à votre disposition jusqu'au 8 juin 2010.

Le **Tango** sera à votre disposition du 15 septembre au 15 décembre 2010.

Dans le **petit journal** de la bibliothèque, qui paraît deux fois par an (printemps/été et automne/hiver), vous découvrirez les titres, les noms d'auteurs, les sujets et les résumés des prochains documents disponibles.

Ces feuillets seront à votre disposition dès la fin juin ou début juillet à la bibliothèque, à la Mairie ainsi que chez les commerçants.

Les enfants des **4 classes de l'école** fréquentent les locaux pendant le temps scolaire sous forme d'animations collectives ou pour des consultations et lectures plus individualisées.

Les objectifs sont d'encourager, former, entretenir, développer le goût de la lecture mais aussi de partager un moment de plaisir collectif et d'amener l'enfant à avoir envie d'emprunter.

### Horaires d'ouverture

**Mardi et Jeudi : 16h à 18h30**

**Samedi : 10h à 12h**

### Contact

**Tel : 05.46.70.07.78**

**E-mail : bibliotheque.clerac@orange.fr**



## Musée Saison 2010

### La Nuit des musées



Le musée de Clérac a participé pour la première fois le samedi 15 mai 2010 à la Nuit européenne des Musées. (60 personnes)

Lancé en 1999 à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication française, ce rendez-vous proposait à tous les musées de France d'ouvrir gratuitement leurs portes au public un dimanche de printemps. Dès 2001, ce « Printemps des Musées » s'est ouvert à tous les musées des 47 pays signataires de la convention du Conseil de L'Europe et a été placé dès lors sous le patronage de son secrétaire général. Dès lors, chaque printemps, les musées d'Europe ont un rendez-vous privilégié avec le public. (le 18 mai, date de la journée internationale des musées de l'ICOM Conseil International des Musées).

A cette occasion, le musée est resté ouvert jusqu'à 20 heures suivi d'un concert à 20H30 à l'église Saint-Vivien avec la chorale « Au chœur du Lary ».

Parmi les chanteuses, nous avons pu applaudir nos habitantes de Clérac que nous remercions vivement

### Les Collections du musée

Rappelons que, grâce au don de Claire GRILLEAU, notre musée s'est enrichi de plus de deux cents pièces en porcelaine et faïence. Installées précieusement dans 7 vitrines, on ne se lasse pas de voir et de revoir ces œuvres de styles différents : Saxe, Sèvres, Moustiers, Strasbourg... peintes par notre artiste elle-même, formée à l'école des beaux arts de Bordeaux. Avec toute notre amitié, chère Madame.

Une nouveauté : «La lessive d'antan» (la bugée, photo ci-dessus).



### Les expositions

A voir également : notre exposition temporaire 2010. Avec les aquarelles de Guylène MALLET, compagne de Jean-Jacques NAU, cléracais.

Ci-contre «Le lavoir du Bonnin».

pour ce beau moment passé en leur compagnie. Près de cent personnes ont pu apprécier la diversité des chants : religieux, classiques, modernes, en



Anglais (Deep River, Freedom) en Espagnol (De Noche – Nada te Turbe) ou en latin et le fameux Nabucco de Verdi. Il y en avait pour tous les goûts.



LE MUSÉE EST OUVERT DU  
1<sup>er</sup> MAI AU 31 OCTOBRE 2010  
Mardi et mercredi  
De 14H à 18H30  
Jeudi, vendredi, samedi et  
dimanche  
De 10H à 12H et De 14H à 18H30

## Deux grands moments de l'histoire de Clérac

Parmi tous les événements qui ont marqué l'histoire de Clérac, deux méritent d'être privilégiés, car ils sont à l'origine des cadres religieux et administratifs de notre commune : la fondation du prieuré Saint Vivien au XIe siècle et la création de la seigneurie de Clérac au XVe siècle

### 1: La fondation du prieuré Saint-Vivien de Clérac au XIe siècle

« De 1008 à 1027, Adoïcus donne à l'abbaye de Guîtres l'église Saint Vivien de Clérac, y compris la dîme et l'enclos de vigne attenant à l'église, ainsi que les métairies de Doitrant et du Boldroit et la terre de Mont Orsant, et il autorise ses tenanciers du Maizet à donner au monastère les fiefs qu'ils tiennent de lui » (Charte de fondation du prieuré Saint Vivien de Clérac). En mai 1171, le pape Alexandre III confirme les droits de l'abbaye de Guîtres sur l'église Saint Vivien de Clérac.

#### Qui est Adoïcus ?

Adoïcus est le seigneur de Clérac. Qui est-il exactement ? Possède-t-il un domaine plus vaste ? Nous l'ignorons.

Sa seigneurie de Clérac est organisée selon un modèle courant à l'époque dans le royaume de France. Une partie (les « métairies ») est cultivée par le seigneur lui même (en réalité par les habitants qui doivent effectuer des journées de travail pour le seigneur). Une autre partie a été concédée à des « tenanciers » : ils cultivent leurs champs et gardent les récoltes pour eux moyennant le paiement au seigneur de redevances en argent, nature et travail. Au delà des terres cultivées subsistent des zones en friche.

Adoïcus est également le maître de l'église : c'est lui qui vraisemblablement nomme le curé de la paroisse et lui reverse une partie des dîmes que lui paient les fidèles.

#### Qu'est l'abbaye de Guîtres?

L'abbaye bénédictine de Guîtres est avec celle de Baignes, une des plus importantes de la région. Les religieux de Guîtres participent activement à la mise en valeur aux XIe-XIIe siècles du sud de la Saintonge : outre Clérac, ils reçoivent d'autres biens à Cercoux, La Clotte, Saint Martin de Coux...

Selon une pratique courante à l'époque, les religieux sont chargés d'intensifier la culture des terres qu'on leur donne et de défricher de nouveaux territoires afin de satisfaire la demande en nourriture d'une population qui augmente.



#### Quelle est la situation de Clérac au début du XIe siècle?

Les alentours de Clérac sont déjà peuplés. Nous savons que des hommes y vivent depuis la Préhistoire et que plusieurs domaines gallo romains y ont prospéré de part et d'autre de la voie romaine dite du «chemin de Charlemagne».

Au XIe siècle, une communauté d'agriculteurs y vit, autour d'une église datant vraisemblablement de l'époque mérovingienne, comme l'attestent le patronyme de Saint Vivien (1) donné à l'église et la découverte à proximité d'un sarcophage.

Mais il nous est impossible de localiser exactement les lieux cités dans la charte de fondation, car les noms utilisés ont totalement disparu depuis.

#### Que font les religieux de Guîtres à Clérac?

Les religieux reconstruisent l'église Saint Vivien qui devient l'un des plus anciens édifices religieux de la région. Son plan était très simple: une nef à trois travées, se terminant à l'est par une abside semi circulaire (aujourd'hui disparue) et à l'ouest par une façade de style roman saintongeais (qui a subsisté jusqu'à la fin du XIXe siècle et dont l'actuelle façade est une copie assez fidèle).



*Le noyau initial de la donation s'accroît par des dons faits par des paysans et seigneurs des alentours. Certains de ces nouveaux biens sont incultes et les moines entreprennent de les faire défricher : les nombreux lieux dits « Espie » (du vieux français « espier » = défricher), ainsi que les toponymes se référant à la végétation (la Brande, le Brandard, Boischarles...) en portent encore la trace aujourd'hui. Ainsi, Clérac participe au grande mouvement d'expansion que connaissent les campagnes entre les XIe et XIIIe siècles (les « beaux siècles du Moyen Age »), caractérisé par l'augmentation de la population, la construction de nouveaux villages et de nouvelles églises, l'extension des terres cultivées à la place des landes et des forêts.*

*Que devient cette action au cours des siècles suivants ?*

Au début du XIVe siècle, les archives de l'évêché de Saintes mentionnent toujours deux institutions religieuses à Clérac : le prieuré et l'église.

Pendant, les religieux se dessaisissent progressivement d'une partie de leurs biens au profit des seigneurs locaux : ainsi, en 1308, Roland Vigier, damoiseau, de Montguyon, rend hommage à l'archevêque de Bordeaux (alors titulaire du temporel de l'abbaye de Guîtres) pour le fief de Gaignac en Clérac.

Et comme dans tout le duché d'Aquitaine, la prospérité des « beaux siècles du Moyen Age » est anéantie par les malheurs des XIVe et XVe siècles : guerre de 100 ans, (plusieurs combats se déroulent à proximité, à Montguyon, la Clotte..), épidémies, intempéries et mauvaises récoltes.

Si bien que, dans la deuxième moitié du XVe siècle, quand se termine la guerre de 100 ans, tout est à reconstruire : l'église, qui avait été dotée d'un clocher fortifié est en partie détruite ; les quelques lieux fortifiés sont en mauvais état (que ce soit l'« hostel » de Clérac ou celui d'Auvignac, près de l'actuel village des Bertrands); tous les « maynes » (villages) sont démolis et en ruine; les habitants ont « déguerpi »; les landes et les forêts ont remplacé les prairies et les labours.

(1) : Saint Vivien, évêque de Saintes, sauva au Ve siècle les habitants de sa ville faits prisonniers par les Wisigoths (le grand vitrail du chevet de l'église de Clérac représente sa rencontre à Toulouse avec le roi des Wisigoths)

Légendes des photos (page de gauche) :

- carte postale montrant l'église avant la restauration de la façade : on peut voir sur cette ancienne carte postale la façade de l'église datant du XIXe siècle, avant sa restauration.

- arc roman de la nef de l'église : cet arc roman est un des rares vestiges de l'église du XIe siècle.

## **2: Création de la seigneurie de Clérac à la fin du XVe siècle**

« Le 20 février 1479, Hardouin de Maillé et dame Marguerite de La Rochefoucauld, son épouse, dame de Barbezieux et de Montguyon, abandonne à Bertrand Ardihon, époux de Jeanne Girauld, à perpétuité les hostels, domaines et seigneuries de Clérac, avec droit de basse justice jusqu' à 15 sols... Plus viagèrement l'hostel et forteresse d'Auvignac en Clérac. Pour tenir les choses noblement : le fief de Clérac à hommage lige au devoir d'un autour sor (espèce d'épervier) » (Transaction suite à un procès). Cette sentence judiciaire confirme la donation faite en 1462 par Marguerite de La Rochefoucauld et son premier époux Jean de La Rochefoucauld à Bertrand Ardilhon.

*Qui est Marguerite de La Rochefoucauld ?*

Héritière d'une branche de la puissante famille des La Rochefoucauld, « très noble et très puissante dame » Marguerite de La Rochefoucauld est non seulement seigneur de Montguyon, mais aussi de Barbezieux, Mussidan, Montendre et nombreux autres lieux. Deux fois mariée et deux fois veuve, elle joue un très grand rôle dans la reconstruction agricole du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge, trois provinces ravagées par la Guerre de 100 ans. Elle s'intéresse d'abord à ses possessions de l'Angoumois plus riches, puis se tourne à partir de 1460 vers ses biens du sud de la Saintonge. Pour les mettre en valeur, elle les divise en seigneuries qu'elle confie à des gens de son entourage. Bertrand Ardilhon qui reçoit en 1462 la seigneurie de Clérac est l'un d'eux.

## Deux grands moments de l'histoire de Clérac

### Suite...

#### *Qui est Bertrand Ardilhon?*

Bertrand Ardilhon est le fils bâtard d'un petit seigneur saintongeais de la famille des Ardilhon. Comme beaucoup de ses semblables, il fait carrière dans les armes et participe à la prise de Ribérac par Louis XI en 1461. Pour le récompenser, le roi de France le nomme gouverneur de la ville et lui donne des lettres de légitimation qui effacent sa tâche de bâtard en 1462. Depuis déjà au moins 3 ans, il est alors procureur de Marguerite de La Rochefoucauld pour sa seigneurie de Montguyon et il le restera jusqu'en 1464. Quelques années plus tard, il épouse Jeanne Girauld (dite la Giraude), fille de Jehan Girauld, écuyer, seigneur d'Anqueville et de Marguerite de Maugesin, d'une famille de petite noblesse locale.



#### *En quoi consiste la seigneurie de Clérac?*

Limitée par le ruisseau du Lary au levant, la paroisse de Bédénac au couchant, le ruisseau du Placin au nord et celui de Teurlay au midi, la seigneurie de Clérac comprend environ 1600 hectares autour de



l'hostel de Clérac (sur les 4300 hectares de la commune actuelle); le seigneur de Clérac exerce sur ses terres le droit de basse justice et doit l'hommage lige au seigneur de Montguyon au devoir d'un autour sor. Vers 1471, Bertrand Ardilhon reçoit en plus la seigneurie des Taillans ou du Pin (à Saint Martin d' Ary) à hommage plain sans justice et vers 1476 la seigneurie d'Auvignac (en Clérac, sur la rive sud du ruisseau de Teurlay), mais uniquement à titre viager (à sa mort, « la maison noble » ou « château » d'Auvignac reviendra au seigneur de Montguyon). Tout le reste de la paroisse de Clérac continue de relever directement du seigneur de Montguyon, à l'exception du

petit fief de La Vieille Court (autrement dit la Valade) dont le seigneur rend lui aussi hommage au seigneur de Montguyon.

#### *Que fait Bertrand Ardilhon à Clérac ?*

La paix revenue, l'ancien soldat de métier, déjà exercé à l'administration par sa charge de procureur du seigneur de Montguyon, se transforme en seigneur rural soucieux de la mise en valeur des domaines qui lui ont été donnés.

Bertrand Ardilhon concède entre 1463 et 1482, une centaine de « maynes » à des « tenanciers ». Un « mayne » se compose d'une partie bâtie (la maison d'habitation et les batiments d'exploitation), de terres labourables, vignes et prairies. En plus, chaque « tenancier » peut utiliser les terres communales pour se procurer du bois de chauffage et faire paître quelques animaux. Quand le « mayne » est en ruine, le « preneur » doit reconstruire la maison de « deux à quatre travées », en pierre avec une « bonne » charpente couverte de tuiles. En échange des biens qui lui ont été concédés, chaque tenancier doit payer une faible redevance en argent en nature et parfois en travail. Certains « preneurs » sont originaires de l'Angoumois, du Bordelais ou du Périgord, mais la plupart sont nés à Clérac ou dans les paroisses voisines.

Plusieurs noms actuels de village continuent de porter les noms des familles qui les ont ainsi acquis au XV<sup>e</sup> siècle : Teurlay, Bezias, Froin, Fradon, Lusseau, les Bertrands...

En bon gestionnaire, Bertrand Ardilhon fait restaurer aussi plusieurs moulins à eau sur le Lary et ses affluents, ainsi qu'une tuilerie.

Et en seigneur soucieux du bon état de sa seigneurie, il fait reconstruire le prieuré et l'église : l'abside semi circulaire est remplacée par un mur plat orné d'une grande fenêtre gothique et une chapelle latérale est ajoutée au sud en l'honneur de Saint Antoine (saint qui aurait des vertus protectrices contre la peste et « le mal de dents » !).



*Que devient la seigneurie de Clérac à la mort de Bertrand Ardilhon ?*

De son mariage avec Jeanne Girauld, Bertrand Ardilhon n'a pas d'enfant. Les époux Ardilhon lèguent leurs biens à la nièce de Jeanne Girauld, Perette de Fart (ou du Fart ou du Fort), qui a épousé un chevalier de l'entourage des La Rochefoucauld, Jehan Portier, seigneur de Caillières (dans la paroisse de Rivière, en Angoumois). Une transaction du 5 février 1492 confirme Jehan de Caillières et son épouse Perette de Fart dans la possession de la seigneurie de Clérac. Leurs descendants la conserveront jusqu' à la Révolution de 1789; le château de Clérac, construit par Bertrand Ardilhon, prendra

peu à peu le nom de « château de Caillières » et restera propriété de la famille de Caillières jusqu'en 1945.

Jean-Paul GRASSET

Légende des photos :

Page de gauche

- chapiteau de l'église montrant une tête de chevalier entourée de deux blasons : *le chevalier représenté est peut être Bertrand Ardilhon ; le blason de gauche est celui de la famille de Caillieres (d'argent à trois fascées ondées de sable)*

- carte postale le château de Caillières vu depuis l'étang, *vestige des douves dont les Caillières ont entouré le château pour montrer leur puissance*

Ci-dessus:

- chapiteau de l'église montrant une tête de femme : *le visage représenté est peut être celui de Jeanne Girauld*

A noter pour les passionnés d'histoire locale, l'installation prochaine dans la cour du musée de panneaux retraçant l'histoire de Clérac de la préhistoire à nos jours.

**Contez-nous Clérac... XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> Siècles**

**Une Économie Châtaignière**  
 Les châtaignes de Clérac étaient l'élément principal de l'économie locale. Elles étaient utilisées pour la production de farine, de huile et de vin. Le village de Clérac est célèbre pour sa production de châtaignes.

**De Mâgnes Reconnues**  
 Le village de Mâgnes est connu pour sa production de châtaignes. Les châtaignes de Mâgnes sont réputées pour leur qualité et leur goût.

**Produits Religieux**  
 Le village de Clérac est connu pour sa production de produits religieux. Les produits religieux de Clérac sont réputés pour leur qualité et leur beauté.

**Une Population Paysanne**  
 La population de Clérac est principalement paysanne. Les paysans de Clérac sont connus pour leur travail acharné et leur dévouement à leur travail.

**Produit La Rivière**  
 Le village de Clérac est connu pour sa production de produits de la rivière. Les produits de la rivière de Clérac sont réputés pour leur qualité et leur goût.

## Calendrier des prochaines manifestations

### JUIN

<b>Samedi 19</b>	Tarot (Tarot Challenge Sud Saintonge)
<b>Vendredi 25</b>	Concours de Pétanque (Union de la Pétanque Cléracaise) A partir de 20h30 Amical nocturne 4 parties
<b>Samedi 26</b>	Kermesse 16h à 18h: Stands de jeux 18h: Tirage de la tombola 18h30: Spectacle des élèves Pique-nique et bal populaire

### JUILLET

<b>Samedi 10</b>	Journée Plein Air (Comité des Fêtes) 14h à 21h : Concours de pétanque-doublettes 15h : Lâcher de ballons 17h : Animation par les Rolimax 19h30 : Ambiance musicale avec "la Banda los Pocholos" Apéritif avec sangria, moules 21h : Repas-Concert avec les Binuchards
------------------	--

### AOUT

<b>Mardi 3</b>	Spectacle de rue (voir page ci-contre) "La natür c'est le bonhür" par Rosie Volt A partir de 20h30, place de la Mairie
----------------	--

**SEPTEMBRE**

<b>Vendredi 3</b>	<p><b>Clérac en fête (Comité des Fêtes)</b>  <b>A parti de 19h :</b>  <b>Marché nocturne et produits régionaux</b>  <b>Emplettes possibles de l'apéritif au dessert avec possibilité de dégustation sur place.</b>  <b>Animation du marché</b></p>
<b>Samedi 4</b>	<p><b>Clérac en fête (Comité des Fêtes)</b></p> <p><b>8h à 12h : Concours de pêche (ACCA), lâcher de truites dans l'étang de Clérac.</b>  <b>Adulte 10€, Enfant (-10ans) 5€</b>  <b>15h : Grand Prix Cycliste "Trophée Clemondary FFC". Le premier maillot jaune sera attribué à Clérac à l'issue de cette épreuve.</b>  <b>Animation en plein air avec le groupe "Tempo"</b>  <b>22h : Feu d'artifice au plan d'eau</b></p>
<b>Dimanche 5</b>	<p><b>Clérac en fête (Comité des Fêtes)</b></p> <p><b>8h à 19h : Vide grenier</b>  <b>Reservation des emplacements au 05.46.04.13.12 ou au 05.46.04.21.69. Restauration sur place</b>  <b>9h30 : Concours de belote</b>  <b>14h30 : Concours de pétanque-doublettes (ouvert à tous)</b>  <b>Durant toute la fête les forains vous attendent place de la Mairie</b></p>

**NOVEMBRE**

<b>Jeudi 11</b>	<p><b>Armistice 1918 (Amicale des Anciens Combattants)</b></p> <p><b>11h45 :</b>  <b>-Rassemblement place du Monument aux Morts, y prendront part le Conseil Municipal, les diverses Sociétés, les enfants des écoles et leurs maîtres</b>  <b>-Cérémonie en musique avec les Clairons Cléracais</b>  <b>-Dépôt de gerbes et allocutions d'usage</b>  <b>-Remise des décorations</b>  <b>12h45 : Vin d'honneur à la salle des fêtes offert par la municipalité</b>  <b>13h : Repas amical à l'Auberge des Lacs Bleus (inscription auprès de l'épicerie Ravet 05.46.04.12.37 ou de M. Jean-Claude Noinin 05.46.04.19.54)</b></p>
-----------------	---

## Spectacle de rue

**Rosie Volt**

***la natür c'est le bonhür***



Elle descend de la montagne en chantant...

Bulldozer de l'optimisme, ouragan d'énergie, tsunami d'émotions, voici la bergère tyrolienne Rosie Volt avec son troupeau de chèvres...

Sur le champ, les citadins sont transportés au coeur des pâturages alpins!

Acrobate de la glotte, elle atteint des sommets vertigineux en chantant à gorge déployée l'air de la montagne. Ses échos sont un Hymne à la Natür toute entière. Et dans cette ambiance bucolique, Rosie voit la vie en rose : "la natür, c'est le bonhür!"

Chevrotante d'émotions et survoltée de désirs, Rosie Volt virevolte autour de ses pulsions, laissant galoper son naturel. Elle cavale, s'emballe, s'étale et... perd les pédales quand "l'Amür" dévale!

L'élu de son coeur se transforme rapidement en homme de sa forêt qu'elle emmène sur l'Everest de ses rêves...

Une véritable bombe de bonheur explose alors devant les yeux des spectateurs hé "bêêtés". Elle devient chèvre, pompom girl de la "verdür", femme de la jungle et chef d'orchestre tout terrain!

Chacun s'en retourne en chantant ce joyeux refrain: "yololohoudi..."

Spectacle clownesque rural pour tous les urbains en manque de "natür", de bonhür et d'amür" !

**Le 03 août à 20 H 30  
place de la mairie (Clérac)**

## Du Poisson de toutes les façons

### Bar rôti à l'anis pour 3 à 4 personnes

1 beau bar de 900 à 1000g  
1 belle tomate ferme  
1 grosse branche de fenouil (ou 1 petit bulbe)  
4 branches de basilic  
10 olives noires  
4 anis étoilés, 1 pincée de muscade, sel, poivre  
1 échalote  
1 verre d'huile d'olive

Vider et nettoyer le bar. Insérer l'anis étoilé et les branches de fenouil coupées en morceaux ou le bulbe émincé dans le ventre du poisson ; couvrir d'un filet d'huile d'olive.

Cuire dans un four préchauffé à 200°C, 30 à 40 min environ.

Pour la sauce : ébouillanter la tomate, la peler, enlever les graines et la couper en petits dés.

Hacher le basilic, les olives et l'échalote, mélanger le tout et ajouter sel, poivre, muscade et le reste de l'huile d'olive. Conserver au frais jusqu'au moment de servir.

Accompagner le bar d'une purée de pommes de terre préparée avec un filet d'huile d'olive.

### Dorade en coque de sel pour 4 personnes

Une grosse dorade grise de préférence, non écaillée,

1 kg de gros sel gris  
2 tomates fermes, 2 branches de thym, 4 feuilles de laurier, 1 gousse d'ail, quelques brins de cerfeuil ou persil et d'estragon.

1 petit verre d'huile d'olive.

Dans le fond d'un plat allant au four disposer une fine couche de gros sel (à prendre avec les mains mouillées) mettre 2 feuilles de laurier et 1/3 des autres herbes, coucher le poisson dessus, recouvrir du 1/3 des herbes, puis du sel restant en le tassant bien autour du poisson.

Enfourner dans le four préchauffé à 200°C et laisser cuire environ 30 à 40 min.

Pour la sauce : ébouillanter et peler les tomates, enlever les pépins et les couper en dés.

Hacher l'ail, avec le reste des herbes, sel, poivre et coriandre, ajouter l'huile d'olive et servir avec le poisson.

### Papillotes de saumon aux courgettes

Pour 4 papillotes : 4 filets de saumon, 2 courgettes  
1 boursin cuisine échalote- ciboulette  
1 petit bouquet de fines herbes (ciboulette, fenouil, persil)

1 cuillère à soupe de baies roses, sel, poivre.

4 carrés de papier sulfurisé

Couper les courgettes en fines lamelles sans les peler.

Sur chaque carré de papier sulfurisé étaler une cuillère à soupe de boursin, quelques rondelles de courgette, puis le poisson, saler, poivrer ; recouvrir le poisson d'autres rondelles de courgettes, d'une nouvelle couche de boursin et de quelques baies roses.

Enfourner à mi hauteur dans un four préchauffé à 200°, 15 à 20 min environ.

Accompagner de pommes de terre vapeur ou de pâtes fraîches.

### Truite saumonée, gratin de poireaux pour 4 personnes

1 beau filet de truite (400 à 500 g)

4 jeunes poireaux (800 g environ)

1 pot de crème fraîche de 250g

2 jaunes d'œufs

1 petit pot d'œufs de truite

Couper les poireaux en rondelles, bien les laver et les cuire 4 min à la vapeur.

Précuire le filet dans un court bouillon frémissant ou au micro ondes (3-4 min).

Enlever la peau et le mettre en morceaux dans un plat allant au four ; ajouter le poireau égoutté et les jaunes d'œufs battus avec la crème fraîche. Passer au four préchauffé à 200°C, 15 min environ.

Servir chaud avec les œufs de truite que l'on peut aussi disposer sur le gratin.

## les fraisiers

Septembre est le mois idéal, la terre encore chaude et désormais humide est la garantie d'une bonne reprise des plants. Ils aiment une terre légère et bien bêchée, riche en humus, bien désherbée et qui ne se dessèche pas. Evitez de les planter dans des sols calcaires. On peut les planter sur une plate bande avec un plastique noir spécial fraisiers, à installer avant la plantation que vous percerez tous les 40 cm à l'endroit de chaque plant. L'exposition en plein soleil, garantit des fruits riches en goût. Installez les plants en ligne en veillant à bien étaler les racines

Arrosez le matin vos fraisiers en évitant de mouiller les fraises et faites des apports réguliers d'engrais "fraisiers". Plantez en Mars et Septembre les fraisiers remontants et à l'automne les non remontants.

Les variétés non remontantes produisent des fruits à profusion en Mai et Juin.

Les variétés remontantes assurent une récolte continue jusqu'aux gelées.

Il faut renouveler les plants tous les 2 ans en moyenne car ils épuisent la terre. Choisissez un nouvel emplacement pour la nouvelle plantation.

Supprimez les stolons les plus faibles, tiges rampantes rejetées par le pied principal. On peut multiplier les fraisiers par le marcottage, des stolons qui rampent sur le sol et qui s'enracinent au niveau des nœuds. Récupérez ces nœuds avant qu'ils ne s'enracinent et plantez les dans des godets.

La fraise n'est pas un fruit, les vrais fruits du fraisier, sont les petits grains durs, les akènes, qui parsèment la surface de la fraise. La fraise n'est que le réceptacle de la fleur qui a grossi après fécondation.

Quelques variétés... La gariguette est la fraise la plus précoce de nos jardins, c'est une variété non remontante, à gros fruits. Elle se récolte dès fin Mai, pendant 3 ou 4 semaines. Elle est juteuse et sucrée.

La Mara des bois est une variété remontante à la saveur des fraises des bois, elle donne des fruits de juin aux premières gelées. Elle peut produire jusqu'à 1 kg par pied en une saison. La Maraline, variété rustique avec des gros fruits brillants, on la récolte du début à la fin juin, elle résiste bien aux maladies elle est excellente pour les confitures. La cirafine, est une variété remontante vigoureuse et rustique, elle donne des gros fruits allongés, d'un rouge foncé, elle est très parfumée.

## Etat Civil

### Naissances :

Lenny LÉGER né le 07 mai 2010 à Libourne, fils de Monsieur Fabrice LÉGER et de Madame Rachel MAERTEN, domiciliés « La Garenne de Caillères »

Mathilde ARNAUD née le 20 mai 2010 à Lormont, fille de Monsieur et Madame Eric ARNAUD domiciliés 9 chemin du Bois de Teurlay.

### Décès :

Madame Suzanne RIOUX, domiciliée « Simonneau » est décédée le 13 janvier 2010 à Boscamnant, à l'âge de 79 ans.

Madame Thérèse POPOVIC, domiciliée « Le Grand Village » est décédée le 1<sup>er</sup> mai 2010 à Libourne, à l'âge de 84 ans.

Madame Yvette BOSSION, domiciliée « Genêt » est décédée le 04 mai 2010 à Montlieu-La-Garde, à l'âge de 79 ans.

Monsieur Nicolas BERTEAU, domicilié « Le Petit Fradon » est décédé le 06 mai 2010 à Bordeaux à l'âge de 37 ans.

Madame Yvette BRARD, domiciliée « Fradon » est décédée le 21 mai 2010 à Libourne à l'âge de 85 ans.

## Informations utiles

### Mairie de Clérac

Le Bourg  
17270 Clérac  
Tél : 05.46.04.13.12  
Fax : 05.46.04.29.06  
clerac@mairie17.com  
[www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15  
Le vendredi de 14h à 17h30  
Le samedi de 8h30 à 12h30

### Culture

**Bibliothèque** : 05.46.70.07.78  
email : [bibliotheque.clerac@orange.fr](mailto:bibliotheque.clerac@orange.fr)

### Musée :

1 route des châteaux  
05.46.04.07.83  
email : [musee-clerac@orange.fr](mailto:musee-clerac@orange.fr)  
web : [www.musee-clerac.fr](http://www.musee-clerac.fr)

### Education

**Ecole** : 05.46.04.53.82

### Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) :

05.46.04.13.12

### Office religieux

Le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois à 10h30  
Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)  
05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

### Services

**Salle des fêtes** : 05.46.04.13.12

**La Poste** : 05.46.04.13.00

**ADMR Saintonge Sud** (Mairie de Montguyon) :  
05.46.04.45.97

**Déchèterie-SOTRIVAL** : 05.46.04.03.38  
Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.  
Samedi : 9h-12h30 et 14h30-18h. Fermé dimanche,  
lundi et jours fériés.

**SPA** (Saintes) : 05.46.93.47.65  
web : [spa.de.saintes.free.fr](http://spa.de.saintes.free.fr)

**Régie d'exploitation services des eaux** :  
05.46.49.42.56

**E.R.D.F. (dépannage)** : 0810 333 017

**G.R.D.F. (dépannage)** : 0810 433 017

**France Télécom** : 12 14

**SNCF** : 36 35

### Social

**Maison de la Solidarité et des Services publics**  
(Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

**Assistante sociale** (service social de Montendre) :  
Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h sur ren-  
dez-vous au 05.46.49.27.77

### Tourisme

**Communauté de Communes de la  
Haute Saintonge** :  
05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78  
web : [www.haute-saintonge.com](http://www.haute-saintonge.com)

**Office de tourisme cantonal Montguyon** :  
05.46.04.28.70

### Urgences et santé

**Samu** : 15  
**Police** : 17  
**Pompiers** : 18  
**N° d'Urgence Unique Européen** : 112

**Gendarmerie de Montguyon** : 05.46.04.10.13

**Hôpital Jonzac** : 05.46.48.75.75  
**Hôpital Libourne** : 05.57.55.34.34

**Infirmière (Stoffel Corinne)** : 05.46.04.73.56

**Médecin de nuit (week-end et fériés)** :  
05.46.27.55.20

**Centre anti-poison (Bordeaux)** : 05.56.96.40.80



**Mairie de Clérac**

**tél : 05 46 04 13 12**

**fax : 05 46 04 29 06**

**email : [clerac@mairie17.com](mailto:clerac@mairie17.com)**

**web : [www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)**